

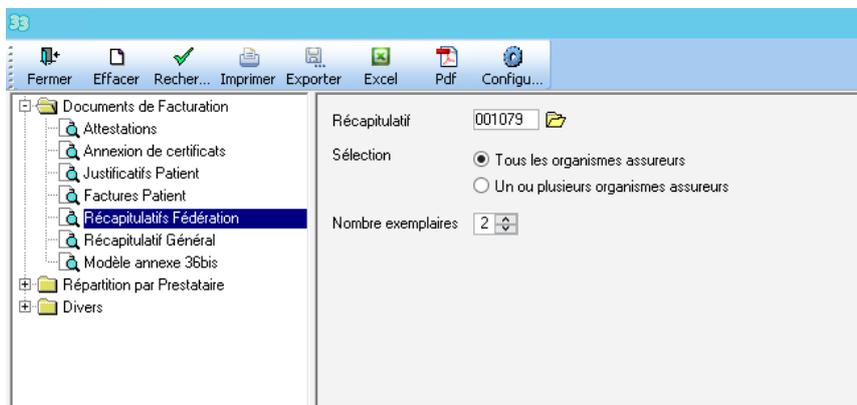
## Impression des récapitulatifs fédérations

Deux récapitulatifs devaient accompagner l'envoi des attestations aux mutualités.

Cette opération tombe évidemment avec le circuit MyCareNet.

Pour des raisons purement personnelles ou d'organisation (ex : copie papier en archive), le document reste disponible.

### Facturation > Impression des documents



Sélectionner « Récapitulatifs Fédération ».

Rechercher la période souhaitée en cliquant sur le dossier jaune.

Cliquer sur le bouton "Rechercher" dans la barre de menu.



Remarque : Il est possible de sélectionner les récapitulatifs à imprimer en sélectionnant tous les organismes ou certains d'entre eux. Dans le deuxième cas, la liste des organismes à sélectionner apparaît dans le coin droit en bas de la fenêtre ; sélectionner en les soulignant en bleu, puis cliquer sur le bouton "rechercher" dans la barre de menu.

Le nombre d'exemplaires à imprimer est de 2 par défaut.

Pour changer le nombre d'exemplaires à imprimer, modifier le champ prévu à cet effet et cliquer sur rechercher pour confirmer.

Les récapitulatifs sont visibles dans la partie inférieure de la fenêtre.

NURSING MOVIE Mercredi 14 décembre 2016  
 Rue du Travail, 11  
 1400 NIVELLES  
 N° INAMI : 9-41504-75-001  
 Téléphone : 023511492  
 IBAN : BE57 0012 3439 6435  
 BIC : GEBEBEBB

Union Nationale des Fédérations Mutualistes Neutres  
 Chaussée de Charleroi, 145  
 1060 BRUXELLES

N° Envoi : 079  
 N° tiers payant : 9-41504-75-001  
 Mois de facturation : 12/2015

**Etat récapitulatif N° 079 du 01/12/2015 au 31/12/2015**

206 - Fédération Libre des Mut. Neutres			
N°	Facture	Patient	O.A.
1	00001401	BELMONDO MARCEL (830408-217-53)	61,83 €
232 - Munalux			
N°	Facture	Patient	O.A.
2	00001411	CRUISE TOM (280301-137-54)	455,01 €
<b>Total :</b>			<b>516,84 €</b>

MARCEAU Sophie  
 14/12/2016

Cliquer sur le bouton "Imprimer"



L'impression est réalisée dans la langue choisie au niveau de la fiche de l'établissement.

[Gestion > Etablissement > Groupe > Impression](#)

**Impression**

Impression prescriptions  Oui  Non

Nombre d'exemplaires

Langage d'impression  Français  Néerlandais  Allemand

Loi du 08/12/1992